

Recyclage habilitation électrique haute tension H1V H2V^{4HauteTension} HC HE Conforme NF C 18-510/A2

Maintenez les compétences de vos électriciens en haute tension et renouvelez leur préparation à l'habilitation électrique conformément à la norme NF C 18-510/A2. Cette formation de recyclage permet d'actualiser les connaissances, de vérifier les savoir-faire pratiques et de sécuriser les travaux, consignations, manœuvres, essais, mesurages et vérifications en environnement HTA ou HTB.
EVINCEL est sur la liste des organismes habilités par la CARSAT Rhône-Alpes à dispenser les formations de préparation à l'habilitation électrique.

Présentiel - Synchron

Objectifs

Maintenir les compétences des électriciens et personnels qualifiés intervenant en haute tension HTA ou HTB, conformément à la norme NF C 18-510/A2. Cette formation de recyclage vise à actualiser les connaissances, renforcer les réflexes de prévention, vérifier les savoir-faire pratiques et accompagner l'employeur dans le renouvellement d'une habilitation électrique adaptée aux missions confiées.

Les + métier

Recyclage habilitation électrique haute tension à Chassieu, près de Lyon. Conforme à la norme NF C 18-510/A2, cette formation permet aux électriciens, électromécaniciens et personnels qualifiés déjà habilités d'actualiser leurs connaissances et de vérifier le maintien de leurs compétences pour les habilitations H1V, H2V, HC, HE Manœuvre, HE Essai, HE Mesurage et HE Vérification. Les participants travaillent sur les risques électriques en HTA / HTB, les prescriptions de sécurité, les retours d'expérience, les mises en situation pratiques et les évaluations permettant à l'employeur de renouveler une habilitation adaptée aux missions confiées.

Public Visé

Personnel électricien, électromécanicien, technicien de maintenance ou personnel qualifié en électricité, déjà formé ou déjà titulaire d'une habilitation électrique haute tension, amené à renouveler ses compétences pour réaliser ou encadrer des opérations d'ordre électrique en HTA ou HTB : travaux hors tension, consignations, manœuvres, essais, mesurages ou vérifications.

Pré Requis

Pour suivre cette formation de recyclage, le participant doit :

- avoir suivi une formation initiale à l'habilitation électrique haute tension de même nature ;
- être titulaire d'un titre d'habilitation électrique ou d'un avis après formation correspondant aux symboles à recycler : H1V, H2V, HC, HE Manœuvre, HE Essai, HE Mesurage ou HE Vérification ;
- disposer de connaissances solides en électricité générale basse tension et/ou haute tension ;
- justifier d'une pratique professionnelle dans le domaine électrique ;
- être amené à réaliser ou encadrer des opérations d'ordre électrique en haute tension HTA ou HTB ;
- comprendre les consignes de sécurité écrites et orales nécessaires au bon déroulement de la formation et des évaluations.

L'employeur doit s'assurer que les symboles recyclés correspondent aux missions réellement confiées au salarié.

Pour les recyclages, l'ancien titre d'habilitation électrique ou l'ancien avis après formation doit être transmis à EVINCEL avant le démarrage de la formation, idéalement via l'espace privé EVINCEL.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Actualiser ses connaissances sur les risques d'origine électrique en haute tension HTA / HTB et leurs effets sur le corps humain.
Identifier les domaines de tension, les zones d'environnement électrique et les limites d'intervention associées aux symboles H1V, H2V, HC et HE.
Appliquer les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510/A2 lors d'opérations d'ordre électrique en haute tension.
Préparer, organiser ou exécuter en sécurité des travaux hors tension en haute tension, selon son rôle d'exécutant ou de chargé de travaux.
Réaliser ou encadrer les opérations de consignation, déconsignation et mise en sécurité d'une installation ou d'un ouvrage haute tension.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 4HauteTension-20260629

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Effectuer en sécurité des manœuvres, essais, mesurages ou vérifications en haute tension, dans les limites du ou des symboles d'habilitation à recycler.

Mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées, utiliser les EPI/EPC appropriés et adopter la conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique ou d'incendie.

Parcours pédagogique

Accueil et positionnement

- Présentation du formateur, des participants et des objectifs du recyclage.
- Vérification des habilitations précédemment obtenues et des symboles à recycler.
- Analyse des missions réalisées par les participants en haute tension HTA ou HTB.
- Recueil des retours d'expérience, difficultés rencontrées, incidents ou situations à risque.
- Présentation du déroulement de la formation et des modalités d'évaluation. Actualisation réglementaire et normative
- Rappel du cadre réglementaire de l'habilitation électrique.
- Actualisation des connaissances selon la norme NF C 18-510/A2.
- Rôle de l'employeur dans le renouvellement du titre d'habilitation.
- Limites entre formation, avis après formation et titre d'habilitation délivré par l'employeur.
- Rappel des responsabilités des différents acteurs : employeur, chargé d'exploitation électrique, chargé de travaux, chargé de consignation, exécutant et opérateur habilité HE.
- Rappel des limites de la formation : cette formation ne constitue pas une formation aux travaux sous tension. Rappel des risques électriques en haute tension
- Effets du courant électrique sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlures.
- Risques spécifiques liés aux installations haute tension HTA et HTB.
- Domaines de tension et zones d'environnement électrique.
- Distances de sécurité, limites d'approche et voisinage de pièces nues sous tension.
- Analyse du risque avant toute opération.
- Identification des situations dangereuses.
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- Conduite à tenir en cas d'incendie sur ou à proximité d'une installation électrique. Rappel des symboles d'habilitation haute tension
- Symboles H1V, H2V, HC, HE Manœuvre, HE Essai, HE Mesurage et HE Vérification.
- Rôle et limites de l'exécutant électricien H1V.
- Rôle et limites du chargé de travaux H2V.
- Rôle et limites du chargé de consignation HC.
- Rôle et limites des opérateurs habilités HE.
- Adéquation entre les symboles d'habilitation, les missions confiées et les opérations réellement réalisées. Recyclage H1V – Exécutant électricien haute tension
- Rôle de l'exécutant dans une opération d'ordre électrique en haute tension.
- Exécution de travaux hors tension sous la responsabilité d'un chargé de travaux.
- Respect des instructions, des zones de travail et des mesures de prévention.
- Identification des risques liés au voisinage haute tension.
- Application des consignes de sécurité avant, pendant et après l'opération. Recyclage H2V – Chargé de travaux haute tension
- Rôle et responsabilités du chargé de travaux.
- Préparation, organisation et surveillance des travaux en haute tension.
- Analyse du risque avant intervention.
- Information et encadrement des exécutants.
- Mise en place du balisage, des protections collectives et des mesures de prévention.
- Coordination avec le chargé d'exploitation électrique.
- Gestion de la fin des travaux et restitution de la zone. Recyclage HC – Chargé de consignation haute tension
- Rôle du chargé de consignation.
- Préparation d'une consignation haute tension.
- Séparation, condamnation, identification et vérification d'absence de tension.
- Mise à la terre et en court-circuit lorsque nécessaire.
- Documents associés : attestation de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail.
- Échanges avec le chargé d'exploitation électrique et le chargé de travaux.
- Déconsignation et remise en exploitation. Recyclage HE Manœuvre
- Rôle et limites du chargé de manœuvre en haute tension.
- Manœuvres d'exploitation et manœuvres de sécurité.
- Modification de l'état électrique d'un réseau ou d'une installation.
- Mise en marche, arrêt ou réglage d'un équipement.
- Réarmement d'un dispositif de protection.
- Manœuvres de consignation sous la responsabilité d'un chargé de consignation.
- Mesures de prévention avant, pendant et après la manœuvre. Recyclage HE Essai
- Rôle et limites du chargé d'essai en haute tension.
- Conditions de mise sous tension d'une installation ou d'un ouvrage dans le cadre d'un essai.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 4HauteTension-20260629



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

- Essais réalisés selon les principes d'intervention ou de travaux en haute tension.
- Analyse du risque avant essai.
- Choix des équipements adaptés.
- Balisage, distances de sécurité et surveillance de la zone.
- Transmission ou compte rendu des résultats après essai. Recyclage HE Mesurage
- Rôle et limites du chargé de mesurage.
- Mesures électriques réalisées sur ouvrages ou installations : tension, intensité, puissance, résistance, continuité.
- Mesures réalisées dans un environnement électrique.
- Choix, contrôle et utilisation des appareils de mesure.
- Risques spécifiques liés aux opérations de mesurage.
- Utilisation des EPI et EPC adaptés.
- Respect des procédures et transmission des résultats. Recyclage HE Vérification
- Rôle et limites du chargé de vérification.
- Examens visuels à partir de schémas, plans et dossiers techniques.
- Contrôle de l'état des ouvrages ou installations.
- Vérification des conducteurs, raccordements, dispositifs de protection et dispositifs de coupure d'urgence.
- Mesurages associés : isolement, résistance de prise de terre, continuité des conducteurs de protection.
- Limites des vérifications ne nécessitant ni démontage, ni remplacement, ni consignation, ni déconsignation. Équipements de protection et moyens de prévention
- Rappel sur le choix et l'utilisation des équipements de protection individuelle.
- Gants isolants, écran facial, casque, vêtements adaptés et équipements spécifiques selon les situations.
- Équipements de protection collective : balisage, signalisation, barrières, écrans, dispositifs de condamnation.
- Cadenas, systèmes de verrouillage et moyens d'identification.
- Utilisation de matériels adaptés, notamment perche isolante lorsque nécessaire.
- Vérification de l'état des équipements avant utilisation. Mises en situation pratiques
- Analyse d'une situation de travail en environnement haute tension.
- Identification des zones d'environnement et des limites d'intervention.
- Choix et utilisation des EPI et EPC adaptés.
- Mise en place d'un balisage et d'une signalisation.
- Préparation ou simulation d'une consignation haute tension.
- Réalisation ou simulation d'une déconsignation.
- Réalisation ou simulation de manœuvres en haute tension.
- Réalisation ou simulation d'essais, mesurages ou vérifications.
- Application de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie. Évaluation des acquis
- Évaluation théorique sous forme de QCM.
- Évaluation pratique par mises en situation professionnelles.
- Observation du maintien des savoir-faire par le formateur.
- Appréciation individuelle des compétences en lien avec les symboles à recycler.
- Remise d'une attestation de fin de formation.
- Remise d'un avis après formation précisant les symboles proposés, sous réserve de réussite aux évaluations.

Cette formation de recyclage prépare au renouvellement de l'habilitation électrique haute tension selon les symboles visés. Le titre d'habilitation électrique reste délivré par l'employeur, après vérification de l'adéquation entre les missions confiées, les compétences du salarié, son aptitude médicale et l'avis après formation.

Méthodes pédagogiques

La formation s'appuie sur une pédagogie active et participative, adaptée au recyclage des habilitations électriques haute tension.

Les méthodes pédagogiques utilisées comprennent :
des rappels théoriques sur les risques électriques en haute tension HTA / HTB, les zones d'environnement, les symboles d'habilitation et les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510/A2 ;
des échanges avec les participants à partir de leurs expériences professionnelles et des situations rencontrées sur le terrain ;
l'analyse de situations dangereuses, d'incidents ou de presque accidents liés aux opérations en haute tension ;
des études de cas liées aux travaux, consignations, manœuvres, essais, mesurages et vérifications en HTA ou HTB ;
des démonstrations réalisées par le formateur sur les équipements pédagogiques ;
des exercices pratiques permettant de vérifier le maintien des savoir-faire ;

Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des participants comprennent :

- un support de cours EVINCEL actualisé selon la norme NF C 18-510/A2 ;
- un livret pédagogique relatif aux opérations d'ordre électrique ;
- des supports visuels : photos, vidéos, schémas, exemples de situations professionnelles et retours d'expérience ;
- un ordinateur, un vidéoprojecteur et des moyens de diffusion adaptés ;
- des équipements de protection individuelle adaptés au risque électrique : gants isolants, écran facial, casque, vêtements adaptés et équipements spécifiques haute tension selon les besoins pédagogiques ;
- des équipements de protection collective : balisage, signalisation, dispositifs de condamnation, cadenas, systèmes de verrouillage et moyens d'identification des zones ;
- des matériels de sécurité et d'exploitation utilisés dans le cadre des opérations haute tension, notamment perche isolante et équipements associés lorsque nécessaire ;
- des armoires électriques pédagogiques basse tension ;

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 4HauteTension-20260629

des mises en situation portant sur l'analyse du risque, l'identification des zones, le balisage, la consignation, la déconsignation, les manœuvres, les essais, les mesurages et les vérifications ; un contrôle progressif des connaissances tout au long de la formation.

Cette approche permet d'actualiser les connaissances des participants, de renforcer leurs réflexes de prévention et de vérifier leur capacité à appliquer les prescriptions de sécurité dans les limites des symboles d'habilitation à recycler : H1V, H2V, HC, HE Manœuvre, HE Essai, HE Mesurage et HE Vérification.

- des maquettes de simulation d'installations électriques habitat, tertiaire et industrielle ;
- des cellules haute tension pédagogiques permettant d'aborder l'identification des zones, la consignation, la déconsignation, les manœuvres et la prévention du risque électrique ;
- des appareils et matériels permettant la réalisation d'exercices pratiques, de mises en situation, de consignations, de manœuvres, d'essais, de mesurages et de vérifications.

Ces moyens permettent d'actualiser les connaissances, de renforcer les réflexes de prévention et de vérifier le maintien des compétences pratiques des participants dans le cadre du recyclage de leur habilitation électrique haute tension.

Modalités de suivi

La formation est réalisée en présentiel synchrone, sans séquence à distance ni module e-learning.

Le suivi de l'assiduité et de la progression des participants est assuré par :

l'émargement des participants par demi-journée ;
la présence effective du participant pendant les séquences théoriques et pratiques ;
la participation aux échanges, retours d'expérience, analyses de situations et exercices proposés ;
l'observation continue du participant par le formateur lors des mises en situation pratiques ;
le suivi de la réalisation des exercices liés aux opérations haute tension : analyse du risque, identification des zones, balisage, consignation, déconsignation, manœuvres, essais, mesurages ou vérifications ;
la réalisation d'une évaluation théorique et d'une évaluation pratique en fin de formation.

Ces moyens de suivi permettent de vérifier l'implication du participant, l'actualisation de ses connaissances et le maintien de ses savoir-faire conformément aux prescriptions de la norme NF C 18-510/A2.

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation et un avis après formation sont remis, sous réserve de participation effective et de réalisation des évaluations prévues.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur électricien spécialisé en habilitation électrique haute tension, prévention du risque électrique et application de la norme NF C 18-510A2.

Intervenant disposant d'une expérience professionnelle dans les opérations d'ordre électrique en haute tension HTA ou HTB, notamment les travaux hors tension, consignations, manœuvres, essais, mesurages et vérifications.

Le formateur anime le recyclage à partir de rappels réglementaires, de retours d'expérience, d'études de cas et de mises en situation pratiques adaptées aux symboles d'habilitation à renouveler : H1V, H2V, HC, HE Manœuvre, HE Essai, HE Mesurage et HE Vérification.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation et en fin de parcours.

Elle comprend :

une évaluation théorique sous forme de QCM portant sur les risques électriques en haute tension, les domaines de tension, les zones d'environnement, les symboles d'habilitation H1V, H2V, HC et HE, les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510/A2, les moyens de prévention et les conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie ;
une évaluation pratique réalisée à partir de mises en situation professionnelles permettant de vérifier le maintien des savoir-faire du participant lors d'opérations en haute tension HTA ou HTB ;
une observation du participant par le formateur lors des exercices pratiques, notamment sur l'analyse du risque, l'identification des zones, le choix des EPI/EPC, le balisage, la consignation, la déconsignation, les manœuvres, les essais, les mesurages et les vérifications ;
une appréciation individuelle des connaissances et savoir-faire du participant en lien avec les symboles d'habilitation à recycler ;
la remise d'une attestation de fin de formation ;
la remise d'un avis après formation précisant les symboles d'habilitation proposés, sous réserve de réussite aux évaluations théoriques et pratiques.

Le renouvellement du titre d'habilitation électrique reste de la responsabilité de l'employeur, après vérification de l'adéquation entre les missions confiées, les compétences du salarié, son aptitude médicale et l'avis après formation.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour les formations réalisées dans les locaux EVINCEL, aucun moyen pédagogique spécifique n'est à fournir par le client

Pour les formations réalisées en intra-entreprise dans les locaux du client, celui-ci devra mettre à disposition :

une salle adaptée au nombre de participants, équipée de tables, chaises, prises électriques et d'un espace permettant la projection du support de formation ;
un accès sécurisé aux installations, locaux ou équipements haute tension représentatifs des situations de travail des participants, sous réserve de validation préalable par le formateur
les documents internes utiles : procédures de consignation, instructions de sécurité, plans, schémas électriques, documents d'exploitation, consignes d'accès ou procédures internes HTA / HTB lorsque disponibles ;
les anciens titres d'habilitation électrique ou avis après formation des participants concernés par le recyclage
les équipements de protection individuelle habituellement utilisés par les salariés dans leur activité : tenue de travail, chaussures de sécurité, casque, gants isolants, écran facial et EPI spécifiques haute tension si nécessaires ;
les équipements de protection collective ou moyens de sécurisation habituellement utilisés sur site : balisage, signalisation, dispositifs de condamnation, cadenas, systèmes de verrouillage et moyens d'identification des zones ;
un interlocuteur référent sur site pouvant faciliter l'accès aux locaux, équipements, documents et installations concernés.

Les installations mises à disposition doivent être conformes, sécurisées, accessibles et permettre la réalisation des exercices pratiques sans exposition dangereuse des participants.

La formation de recyclage ne constitue pas une formation aux travaux sous tension.

Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL Formation étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin de faciliter leur accès à la formation, dans le respect des exigences de sécurité liées aux opérations en environnement électrique haute tension.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 4HauteTension-20260629

Toute situation particulière doit être signalée avant l'entrée en formation afin d'analyser les possibilités d'adaptation du parcours, des supports pédagogiques, des modalités d'accueil ou des conditions d'évaluation.

Les aménagements sont étudiés au cas par cas, en lien avec le participant, l'entreprise et, si nécessaire, les acteurs compétents du handicap. Les adaptations mises en place ne doivent pas compromettre la sécurité du participant, du groupe ou du formateur lors des exercices pratiques et des mises en situation en environnement HTA ou HTB.

Pour toute demande d'aménagement, contactez EVINCEL Formation avant le démarrage de la formation : contact@evincel.fr – 04 78 22 58 98.



Durée

14.00 Heures **2** Jours 4 à 10 participants

Durée de mise en pratique : 7.00 Heures

Effectif



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 4HauteTension-20260629

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

